



Stéphane PESTEL
02 40 09 59 22 | 06 22 11 85 36
contact@spn-agrobio.fr
ZI de la Ferté | 5 Rue de Rome
44370 VARADES
www.spn-agrobio.fr

100% CHITOSAN HCL – Poudre Soluble

Le chitosan est un chitosaccharide provenant de la chitine, polymère retrouvée à l'état naturel dans les carapaces des crustacés et des insectes. Le Chitosan, inscrit comme substance de base au niveau Européen depuis 2014 (Review Report SANCO/12388/2013– rev. 2, du 20 March 2014) est reconnu principalement pour induire chez les plantes des réponses de défenses pouvant les aider à mieux résister aux maladies. A action préventive, le Chitosan hydrochloride est un produit biologique qui, appliqué préventivement, active les mécanismes de défense de la plante avant que les bio-agresseurs ne puissent infecter le végétal et cela, sans risque d'apparition de résistance et avec une absence totale de résidu et de toxicité.

Usages autorisés : Eliciteur ou stimulateur des défenses naturelles des plantes (SDP) ayant un effet bactéricide et fongicide par la stimulation des mécanismes de défenses naturelles des plantes.

Substance active : CHITOSAN HYDROCHLORIDE, substance de base autorisée selon le Règlement Européen CE 1107/2009.

Conforme aux normes substance de base (RUE 540/2011 et aux règlements EC N°1069/2009 et EU N° 142/2011).

Utilisable en agriculture biologique et conventionnelle, conformément au règlement CE N° 834/2007 du 28 juin 2007.

Spécifications

- Poudre soluble (SP formulation) de Chitosan hydrochloride 85 % DDA (CAS N° 9012-76-4), **concentrée à 100%, à diluer dans l'eau ;**
- Max. 40 ppm de métaux lourds.

Méthode d'application par traitement des semences.

Cultures	Méthode	Période	Nombre application	Dose (en g/HL)
Céréales	Pulvérisation des semences ou trempage	Avant de semer	1	50 à 200 g
Pommes de terre	Pulvérisation des semences ou trempage	Avant de semer	1	50 à 200 g
Betterave	Pulvérisation des semences ou trempage	Avant de semer	1	50 à 200 g

Méthode d'application par pulvérisation foliaire

ZNT/DAR/DRS/RPD : exempt

(Zone de Non Traitement, Délai Avant Récolte, Délai de retour sur Site après traitement, Redevance de Pollution Diffuse)

Cultures	Application		Doses d'emploi	
	Périodicité	Nombre	En Gr de produit/HL de solution à pulvériser	Dose à l'Ha (base 100L de bouillie /Ha)
Petits fruits	14 à 21 jours	4 à 8	50 à 200 g	50 à 200 g de produit / Ha
Légumes	14 à 21 jours	4 à 8	50 à 200 g	50 à 200 g de produit / Ha
Céréales	14 à 21 jours	4 à 8	50 à 200 g	50 à 200 g de produit / Ha
Herbes aromatiques	14 à 21 jours	4 à 8	50 à 200 g	50 à 200 g de produit / Ha

Cette protection suffit en dehors des périodes de risque très fort. En cas de risque très fort il est recommandé de réduire les intervalles de traitement à 10 jours. Le Chitosan est compatible avec la plus part des traitements et peut donc être appliqué en mélange avec des agents de Bio-contrôle ou produits phytosanitaires autorisés.

En cas de mélange, il appartient à l'utilisateur de respecter toutes les précautions d'emploi et les notices d'emploi mentionnées sur les étiquettes et les notices d'emploi par le fabricant de chaque produit associé.

Les mélanges doivent être mis en œuvre conformément à la réglementation en vigueur.

Il est fortement recommandé de réaliser un test de compatibilité physique préalablement à tout mélange.

Mode d'emploi

Remplissez à moitié le pulvérisateur d'eau, ajouter la dose nécessaire, agitez, puis complétez avec de l'eau, agitez. Pulvériser sur l'ensemble de la végétation.

Précautions d'emploi :

Respecter les doses d'emploi. Eviter le contact avec la peau et les yeux (port de lunettes). Se laver les mains après usage. Conserver dans l'emballage d'origine à l'abri de la lumière et de l'humidité. Tenir à des températures comprises entre +5°C et + 25°C, hors de portée des enfants et à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux des animaux.

Eliminer le contenant conformément aux consignes de tri.

EMB : 44213 A

